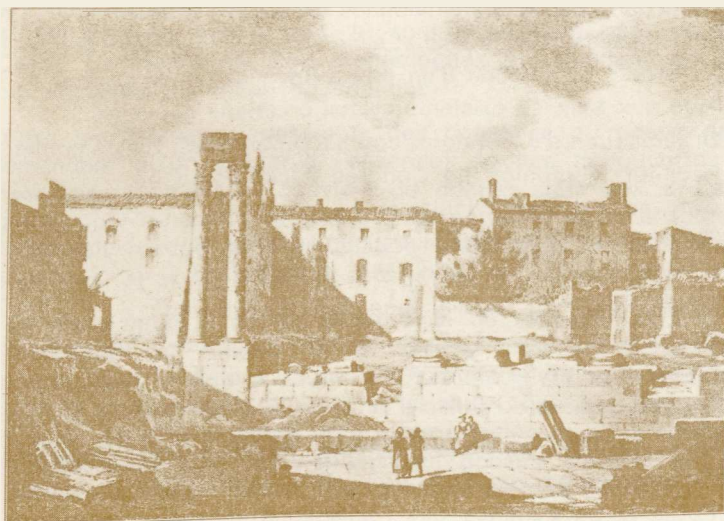


BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE,
Siège social temporaire : chez M. Garagnon - Rue Germaine Richier - 13200 ARLES
Téléphone 96.17.94

Première série - N° 23 Prix 4 F. 50

Bulletin trimestriel - Décembre 1976



RUINES DU THÉÂTRE ANTIQUE D'ARLES - Juin 1839
Lithographie Magny - Avignon

Sommaire

Éditorial	page 1
L'amphithéâtre d'Arles (suite)	page 3
Promenade au temps passé	page 13
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 20
Arles à l'heure romaine	page 26
Quand je mourrai (poème)	page 27
Sommaire des bulletins de l'année 1976	page 28

ÉDITORIAL

Les vacances ont pris fin avec septembre, les Arlésiens ont regagné leurs pénates, les AMIS DU VIEIL ARLES ont repris leurs activités.

Mais pendant les mois d'été notre vieille cité a été secouée par certains événements dont la presse locale n'a pas manqué de parler : tentative de construction d'un parking automobile à côté de l'Hôtel Jules César, émeute et incendie dans les arènes lors d'un forum musical.

Nos adhérents apprécieront que notre bureau se soit entretenu de ces questions avec M. le maire d'Arles à qui ont été transmis les sentiments que nous dictent les buts poursuivis par notre association.

En ce qui concerne les déprédations causées à notre prestigieux amphithéâtre, le premier magistrat de la commune a convenu qu'il fallait y interdire les manifestations de ce genre, puisque aussi bien ceux qui y participent n'ont pas la maturité suffisante pour assurer le respect des lieux mis à leur disposition.

Quant au parking automobile, les travaux, arrêtés une première fois sur l'emplacement du jardin d'hiver en raison de l'intérêt indiscutable des vestiges mis à jour, le sont à nouveau près de l'Hôtel Jules César. La parole est aux archéologues qui fouillent les ruines romaines apparues au milieu du chantier.

Certes, les Arlésiens conscients des richesses du passé de leur cité demandent qu'on préserve l'essentiel de ces découvertes mais ils pensent néanmoins qu'il convient de donner suite aux projets de parking-auto pour qu'enfin une plus grande partie – sinon la totalité – de la ville soit rendue à la circulation piétonnière, si profitable au commerce local et si appréciée de nos visiteurs.

M. le maire nous a appris qu'un délai de réflexion, mis à profit par la poursuite des fouilles sur le second chantier, a reporté au 24 novembre 1976 la date à laquelle l'administration doit rendre son verdict sur la conservation ou non « in situ » des vestiges romains précités. Ainsi donc la situation sera alors clarifiée et nous souhaitons une heureuse issue aux négociations qui doivent s'ouvrir entre les parties en cause, dans l'esprit des desideratas des AMIS DU VIEIL ARLES.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'annoncer que deux très intéressantes conférences auront lieu, à notre initiative, au début de l'année 1977 ; la presse donnera en temps utile le nom des conférenciers, les sujets traités et les dates exactes.

Le Président
R. VENTURE

L'Amphithéâtre d'Arles

(Suite)

L'ORGANISATION DE L'AMPHITHÉÂTRE

ORGANISATION DES JEUX

Les jeux étaient le plus souvent gratuits grâce aux allocations réservées, LUDIARIA PECUNIA, dont un officier AB ARGENTO LUDIARIO MAGISTER, avait la direction. Outre les jeux offerts par l'empire ou par les candidats en quête de suffrages, les entrepreneurs spéculaient sur le public. Ils donnaient des spectacles payants. Le prix des places était fixé en tenant compte des dépenses et des bénéfices escomptés. Il pouvait varier de quelque as (1) à plusieurs dizaines de sesterces (2), cependant, la populace que l'on ménageait plus par crainte que par faveur, avait généralement droit à la gratuité des jeux quels qu'ils soient.

CONTRÔLE DES ENTRÉES

M. Jacquemin rapporte que le cabinet d'antiquités (3) du chevalier de Romieu recelait en son temps un jeton en plomb (TESSERA) trouvé lors du dégagement de l'amphithéâtre d'Arles. Ce jeton devait tenir lieu de billet ; la place y est indiquée par précinction et par zone. Il existait un numérotage général depuis l'arcade d'entrée, l'escalier puis le mœnianum, le cuneus jusqu'au gradin. On peut encore voir de petits numéros gravés sur les piliers de la galerie intérieure du rez-de-chaussée (4). Cette tessère d'amphithéâtre portait l'inscription suivante : CAV.II.CVN.V.GRAD.X.GLAD.VELA., qui peut se traduire par II^e porte, V^e coin, X^e gradin, il y aura des gladiateurs et le velum sera en place.

Cette pièce archéologique nous apprend en même temps l'existence des combats de gladiateurs et la présence du velum.

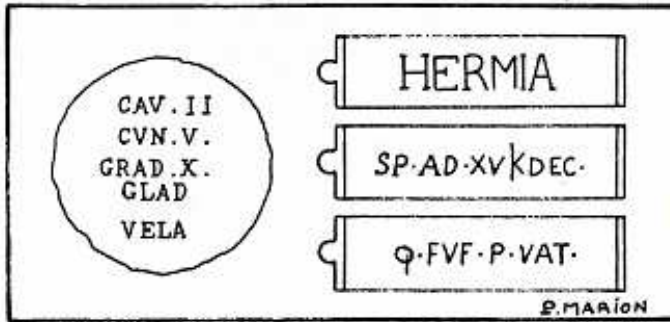
Il est intéressant de noter que la tessère trouvée en Arles n'est pas unique. On a recueilli des jetons en os à Pompéi portant des indications analogues se rapportant au théâtre : CAV.II.CVN.III.GRAD.

(1 et 2) Suétone dit dans « Caligula » que les tessères se payaient. L'as est l'unité monétaire des Romains (pièce de cuivre) alors que le **sestertius** (sesterce) d'argent a une valeur de deux as et demi.

(3) Les cabinets d'antiquité étaient très en vogue aux XVII^e et XVIII^e siècles.

(4) Dans la partie sud-ouest on lit : VI, VII, X, XI.

CASINA.PLAVTE., soit : II^e arcade, III^e coin, V^e gradin, on joue Casine de Plaute.



Tessères a) d'amphithéâtre ; b) gladiatoriale

Les tessères, en donnant une attribution précise des places, contribuaient à éviter les désordres et les mélanges de classes.

LE PERSONNEL DE L'AMPHITHÉÂTRE

À tous les niveaux, des officiers chargés de veiller au maintien de l'ordre indiquaient aux égarés le chemin à suivre. Les CUNEARII, par exemple, étaient les officiers des cunei.

Le monument était administré, surveillé, organisé par un directeur : le MAGISTER AMPHITHEATRI ou VILLICUS. C'est de lui que dépendaient les nombreux et divers employés aux fonctions de CUNEARII, de DESIGNATORES, de CONFECTORES, d'ACENDONES... C'est à l'AEDILIS MUNERARIUS (5) que revenait la charge de veiller au bon ordre du monument. En outre, il devait pourvoir à l'organisation des représentations. L'organisation du monument était telle que tous les niveaux étaient desservis avec le même soin de façon à remplir l'amphithéâtre en un court laps de temps. Cet ordre correspondant à des lois extrêmement efficaces est un des traits caractéristiques des Romains.

À l'armée des gens de service, d'employés subalternes et de dirigeants se joignait tout un complexe commercial.

LES COMMERÇANTS

Les abords de l'édifice consacré aux jeux étaient encombrés de marchands ambulants. Les quartiers proches du monument, occupés par les corporations, s'animaient les jours de fête. Les bouchers, marchands de salaisons (6), exposaient la nourriture dont la plèbe

(5) Élu pour une année, l'AEDILIS MUNERARIUS était choisi au sein des familles honorables de la ville.

(6) BOTULARII et SALSEMENTORII.

était friande sur les étals. Les POPINAE et les TERMOPOLES (7) devaient faire recette comme à présent nos cafés les jours de corrida. Les tessères d'entrée étaient particulièrement recherchées pour le plus grand bonheur des LOCARII (8). Les jours de spectacle, les galeries elles-mêmes regorgeaient de bazars où les bijoux et les armes (9), les parfums et les étoffes précieuses côtoyaient les boutiques des ACETARII (10) où l'on trouvait des racines confites, des fruits amers ou doux, des viandes préparées au vinaigre ou au garum.

Dès les premières lueurs de l'aube, l'amphithéâtre était assailli par la plèbe en quête de place. Beaucoup, cependant, ne pouvaient assister au spectacle car les places gratuites n'étaient pas assez nombreuses pour les recevoir tous.

Ainsi, le flot continu du public devait-il traverser cette horde de commerçants avant d'affronter la cohue de la cavea.

Le spectateur émergeait par un vomitoire au coeur de la cavea, happé par les hurlements d'impatience, et s'acheminait vers sa place. Enfin, lorsque la populace en liesse bourdonnait du désir impétueux de voir le sang tacher le sable de l'arène, le spectacle commençait.

LES SPECTACLES DE L'AMPHITHÉÂTRE

ORIGINE

D'origine étrusque, les combats de gladiateurs étaient liés aux rites funéraires. La tradition d'immoler des esclaves ou des prisonniers près du bûcher fut restaurée après un long oubli par les BRUTUS à la mort de leur père en 260 av. J.-C. La célébration de ces jeux dispendieux pour des funérailles fut d'abord charge d'état. La coutume s'étendit plus tard aux riches particuliers qui, par testament, laissaient une somme d'argent destinée à couvrir les frais d'un tel spectacle. Le désir de donner des combats gagna même les couches les moins aisées qui adoptaient cette ruineuse façon d'honorer leurs défunts. C'est un haut dignitaire romain qui mit fin à cette pratique (11). Cette tradition funéraire évolua jusqu'à la perte de son caractère purement religieux.

Comme nous l'avons vu avec l'inscription monumentale du podium, les candidats aux dignités publiques firent présent de spectacles pour

(7) Tavernes et débits de boissons chaudes.

(8) Spéculateurs qui louaient des places vénales entre la summa cavea et la cavea puis les sous-louaient.

(9) Les ateliers arlésiens étaient réputés pour leurs armes gauloises.

(10) Vendeurs de légumes et de fruits.

(11) En 27 av. J.-C., TIBERE fit interdire le droit de célébrer des jeux à tous ceux qui ne possédaient pas le capital équestre de 400 000 sesterces (rente).

acquérir les faveurs du peuple. Les combats de gladiateurs prirent alors rapidement une place de choix dans les réjouissances publiques.



Décor sur vase de la Graufesenque découvert à Marseille
(Marseille, Musée Borély)

LES ÉCOLES DE GLADIATEURS

On ne se contenta plus alors des hommes qui farouchement s'affrontaient devant les bûchers funéraires, sur le forum ou dans les salles TRICLINAIRES de riches particuliers. Les gladiateurs eurent des écoles spécialement conçues pour les initier au meurtre. Des maîtres, les LANISTES, veillaient au dressage et à la santé des élèves. Leur alimentation était étroitement surveillée. Un régime fortifiant GLADIATORIAE SAGINA leur était réservé. Certaines de ces écoles étaient particulièrement réputées pour fournir des gladiateurs d'élite. On cite souvent en exemple les écoles fameuses du LUDIUS MAGNUS et du LUDIUS MATUTINUS à Rome, celle d'Autun d'où sortaient les CRUPPELLARI.

La surveillance des écoles de gladiateurs était confiée par l'empereur à un CURATOR ou PROCURATOR (12). Les combats simulés des écoles de gladiateurs n'étaient que les prémices des spectacles inhumains et cruels qui se déroulaient à l'amphithéâtre. Ces jeux de l'arène qui faisaient les délices du peuple portaient le nom de MUNERA et de VENATIO.

Les gladiateurs destinés à ces manifestations publiques étaient souvent des condamnés, des malfaiteurs, des esclaves ou des prisonniers de guerre. Il existait deux catégories de condamnés par jugement : les condamnés qui après trois années de gladiature pouvaient obtenir remise de leur peine et les condamnés à mort dont le délai d'exécution était limité à une année. En sortant victorieux d'un combat, un gladiateur pouvait gagner sa liberté. Mais l'appât des nombreuses récompenses que l'on allouait aux vainqueurs conduisit des hommes libres à prêter serment (13) de combattre AD GLADIUM (14) ou AD BESTIARUM (15)

(12) Administrateur ou mandataire de l'empereur.

(13) Un contrat stipulait le renoncement du gladiateur à tous ses droits (AUCTORATI).

(14) À l'épée.

(15) Contre les bêtes.

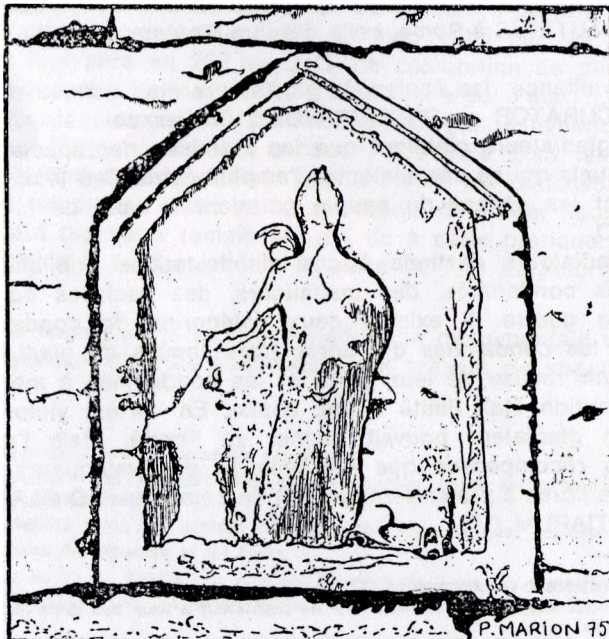
LES DIEUX DE L'ARÈNE

Le spectacle commençait la plupart du temps par une immolation dédiée aux dieux de l'amphithéâtre. Diane et Mars étaient les divinités armées, Jupiter le dieu de la lumière et Mercure le dieu des ombres alors que le terrible Saturne s'abreuvait du sang des victimes de l'arène.

L'amphithéâtre d'Arles a gardé le souvenir de « Diane chasseresse » sur un des piédroits latéraux de la porte sud. De même que la louve de la tradition romaine orne le linteau d'une porte latérale à cette même entrée,



La Louve de la tradition romaine



Diane chasseresse avec son carquois et son chien

L'amphithéâtre, comme le théâtre, devait être orné d'autels consacrés à ces dieux. Pendant la durée des jeux, le feu sacré était entretenu par les vierges vouées au culte de Vesta (16).

L'ORDONNANCE DU SPECTACLE

La longue procession des combattants, la POMPA (17), ouvrait les jeux proprement dits. Le défilé des combattants se déroulait suivant l'ordre annoncé par les affiches (18). Les gladiateurs étaient groupés par paires de force et de talent semblables. Passant devant la loge de l'empereur, ils prononçaient les paroles rituelles : « AVE CAESAR MORITURI TE SALUTANT » (Destinés à mourir, les gladiateurs te saluent César).

Puis venaient les exercices préparatoires où les hommes se servaient d'épées émoussées ou de bâtons.

Le début des combats est donné par l'ordonnateur vêtu de la CHLAMYDE blanche. À l'apparition des gladiateurs, les buccins retentissent et les luttes meurtrières commencent.

LE COMBAT

« Le gladiateur qui combat dans l'arène a les armes brillantes et propres à plaire aux yeux des spectateurs. Le gladiateur par l'impétuosité de son attaque, par la rapidité de ses mouvements, par la force et le nombre des coups qu'il porte, ne laisse pas respirer son adversaire. La passion qui gagne la foule lui donne la même vivacité, la même chaleur, la même véhémence. Mais, quelque robuste que soit le gladiateur, il risque d'être vaincu s'il ne déploie qu'une force aveugle et s'il n'y joint assez d'adresse pour prévoir et parer les coups de son adversaire. On le verra donc toujours sur ses gardes pour prévenir et repousser les attaques. On le verra quelquefois reculer à propos pour prendre un poste plus favorable ; faire une fuite apparente pour ménager un grand coup, montrer sa supériorité et sa confiance, ou affectant de négliger une partie de ses moyens tenant son adversaire en suspend et incertain de ce qu'il va faire pour le frapper d'un coup inattendu, l'amener avec art et par degré au point d'être forcé de rendre les armes, arriver au but par un chemin qui semble s'en éloigner, avoir l'air d'affaiblir ses coups lorsqu'il leur donne le plus de force et de se combattre lui-même lorsqu'il assure le plus de vigueur. L'issue normale d'un combat était la mort d'un des deux combattants mais un gladiateur trop faible pour poursuivre le combat pouvait demander que sa vie soit épargnée.

(16) Elles avaient un temple dédié à leur culte.

(17) Du grec procession.

(18) Ces affiches peintes dont les murs de POMPÉI gardent les traces annoncent : « Réjouissez-vous et venez voir la troupe des gladiateurs de Festus Ampliatius qui se surpassera en combattant le 16^e jour des calendes de juin. Combats, chasses et velas »

Le peuple en liesse guettait l'instant où un des hommes allait s'effondrer ». (19)

Au cours du spectacle, les LORARII devaient fouetter les gladiateurs en leur criant des appels au meurtre : VERBERA ! (frappe), URE ! (brûle-le). Si dans la violence du combat un des gladiateurs mortellement blessé chancelait on criait « HOC HABET » (il a son compte). Le gladiateur devait alors se résigner, lâcher ses armes et lever le doigt pour demander grâce. Le peuple jugeait l'homme selon l'épreuve qu'il avait subie. S'il avait fait preuve de bravoure et s'était donné jusqu'à la limite de ses forces, sans compter, faisant fière figure aux plus pénibles moments du combat, s'il avait su plaire au peuple, il pouvait avoir la vie sauve. Encore faut-il préciser que le fait de laisser la vie ne donnait pas la liberté et n'excluait pas le gladiateur défaillant d'un autre combat si toutefois il se sauvait de ses blessures. Le peuple répondait au gladiateur qui levait l'index pour demander pour demander grâce par un geste de la main droite. Le pouce caché dans la main fermée accordait la vie sauve au gladiateur malheureux et parfois rendait la liberté au vainqueur.

Mais si les spectateurs étaient mécontents, irrités par la maladresse ou la couardise du quémendeur, chaque assistant fermait le poing et tournait le pouce vers le sol de l'arène (« POLLICE VERSO » dit Juvénal). Avec ces signes de vie et de mort venaient les cris de clémence : MITTE ! (laisse-le) ou du châtement : JUGULA ! (égorge-le).

LE VAINCU

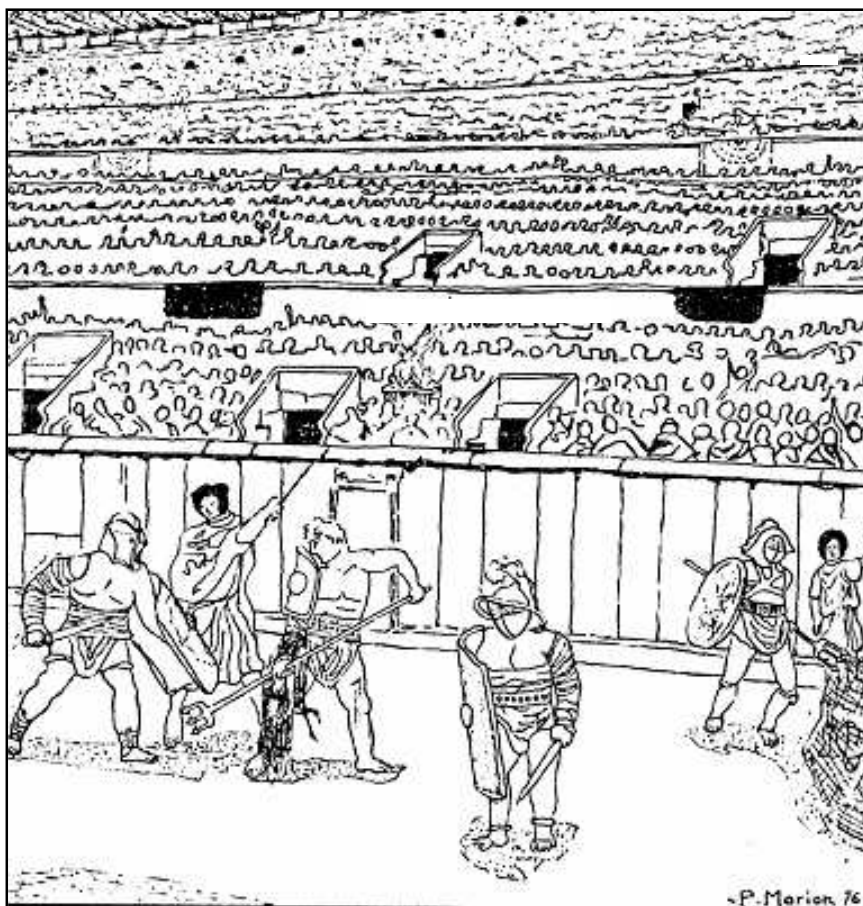
La mort du gladiateur, partie intégrante du spectacle, ne faisait qu'exciter la foule meurtrière. En aucun cas le vainqueur ne peut laisser la vie à celui qu'il vient de battre car seul le peuple détient le privilège de décider du sort des vaincus. Cependant, l'empereur, les vestales ou le donateur des jeux pouvaient user du droit de veto et gracier contre le gré du peuple. Aux dires de Suétone, les cruels successeurs de Jules César n'imitèrent pas sa clémence. : Jules César voulait que sa seule présence dans l'amphithéâtre sauvât les vaincus. Mais le peuple romain n'était pas de nature à s'attendrir et plus la représentation était meurtrière, sanglante, inhumaine, plus on la considérait comme un spectacle de qualité. Une fois le verdict rendu, si la mort du vaincu avait été décidée, le malheureux condamné devait faciliter la tâche de son adversaire, faire encore preuve de bravoure et recevoir le coup fatal sans se détourner. Lorsque le gladiateur rendait l'âme, il devait, tel un tragédien, s'efforcer de faire paraître gracieux ce qui pour lui était le dernier spectacle. Pour s'assurer de la mort d'un condamné, un personnage habillé en Mercure venait

(19) Manuscrit en ma possession : préceptes tiré des meilleurs auteurs anciens et modernes. Mgr LOUMEAU, Petit Séminaire Saint-Louis d'Aix-en Provence en date du 3 VII 1823.

appliquer son caducée porté au rouge sur le cadavre. Pluton suivait Mercure et achevait à coup de maillet ceux qui se raccrochaient encore à la vie

C'est sous les cris d'une foule rendue ivre par le sang répandu que la dépouille du gladiateur était traînée au moyen d'un crochet de fer vers la porte des morts : LIBITINENSIS PORTA. De-là, on conduisait le défunt gladiateur au SPOLARIUM où il était dépouillé de son armement et de ses vêtements. Au fur et à mesure que le charnier s'emplissait des nombreuses victimes, les spectateurs, loin d'être satisfaits, gagnés par un délire sanguinaire, devenaient plus violents et plus exigeants.

La valeur des prix décernés aux vainqueurs au milieu des applaudissements et des hurlements ne faisait qu'augmenter la passion de la foule. Certains même, attirés par tant de gloire et de faveurs, se jetaient dans l'arène au péril de leur vie.



Reconstitution d'un combat de gladiateurs à Arles

LE VAINQUEUR

Les récompenses décernées aux vainqueurs pouvaient se présenter sous plusieurs formes : des plateaux d'or ou d'argent chargés de pièces d'or, des présents de toutes sortes tels que mobilier et titres de propriété, des insignes de victoire (une guirlande de laurier décorée de rubans de couleur : LEMNISI ou une palme). Entre tous les présents, le plus souhaité était sans doute le RUDIS d'honneur offert aux gladiateurs mis en congé. Ce trophée n'était autre que la batte dont les gladiateurs se servaient lors des exercices préparatoires. C'était ce bâton symbolique qui rendait la liberté au gagnant à l'exception des esclaves qui étaient seulement dispensés de combattre à l'avenir. On remettait aussi aux gladiateurs victorieux des tessères gladiatoriales qui peuvent être assimilées à des certificats de vaillance. Ces tessères portent le nom du vainqueur, la date et la nature du spectacle. Nous reproduisons celle d'HERMIA trouvée jadis à Arles : A HERMIA. SPECTACLE DU XV DECEMBRE SOUS LE CONSULAT DE QUINTVS FIFICVIS ET PVBLIVS VATINIVNVS.

Sur les mosaïques romaines, les vainqueurs sont représentés avec une couronne enrubannée et une palme (parfois deux). C'est en brandissant ces insignes de victoire que le gladiateur récompensé se dirigeait vers la porte sanavivaria (SANAVIVARIA PORTA).

Cependant, les gladiateurs dont la peine était remise refusaient parfois la liberté : dressés à tuer ils étaient devenus incapables de profiter de la quiétude et des présents offerts. Ils préféraient regagner leur quartier au LUDI où ils avaient la vie facile et se préparaient à affronter les risques les risques excitants de l'arène, l'exaltation, l'insurmontable désir de victoire et de gloire comme au champ de Mars.

Les gladiateurs ayant recouvré la liberté RUDIAIRES avaient coutume de déposer leurs armes dans le temple consacré à leur dieu particulier : Hercule.

LES DIFFÉRENTES SORTES DE GLADIATEURS.

Les gladiateurs se diversifiaient d'après leur origine, leur armement, leur manière de combattre d'où diverses catégories :

— **SAMNITES** : les samnites étaient des gladiateurs implacables en provenance de SAMNIUM (20). On les appelait également HAPLOMAQUES. Ils portaient un bouclier oblong doré et un casque.

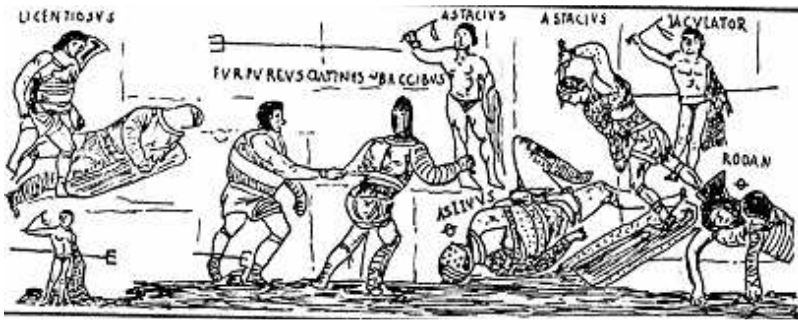
— **MIRMILLONS** : Les mirmillons (murmillo) étaient d'origine gauloise. Lourdemment armés, ils portaient un glaive, un bouclier et un casque. Leur casque est un vantail unique percé de trous rapprochés à l'endroit des yeux et surmonté d'un cimier ayant un poisson pour

(20) Située à l'ouest de l'Adriatique, à l'est de la Campanie et du Latium, cette région de l'ancienne Italie était le lieu de prédilection des fameuses tribus guerrières dont l'antagonisme avec Rome est bien connu entre 354 et 290 av. J.-C.

décoration. La jambe droite du mirmillon est garantie par une grève ou OCREA (21). Il est vêtu de vert.

— **RÉTIAIRES** : Ces gladiateurs doivent leur nom (retarius) au filet (rete-retiari) avec lequel ils doivent capturer leur adversaire. Ils portent également un poignard et un glaive. Leur armement est complété par une sorte de lance à trois dents (tridens). Ils portent une tunique bleue descendant aux genoux, serrée à la taille par une ceinture. Ils n'ont pas de casque ni de bouclier, mais portent l'ocrea. Une résille bleue à larges mailles couvre leur tête.

Les rétiaires s'affrontaient aux mirmillons. Ils devaient les capturer dans leur filet et avaient coutume de dire alors : « NON TE PETO, PISCEM PETO : QUID ME FUGIS ; GALLE ? » (Ce n'est pas à toi que j'en veux, ô Gaulois, c'est à ton poisson : pourquoi fuis-tu ainsi ?).



Mosaïque au combat de gladiateurs conservée à la Galerie Borghese et provenant de Torre Nuova

— **DIMACHÈRES** : Ils étaient porteurs de poignards ou d'épées dans chaque main.

— **LAQUEARII** : Gladiateurs munis d'un long lacet de soie qui leur servait à étrangler leurs adversaires.

— **THRACES** : Ces gladiateurs doivent leur nom à leur origine. Ils étaient armés d'un bouclier rond (PARMA) et d'un glaive court et recourbé.

— **CAVALIERS** : Gladiateurs armés très légèrement, ne portant pas de cuirasse et montés à cheval comme leur nom l'indique.

— **ANDABATES** : Gladiateurs à cheval comme leur nom d'origine grecque l'indique (« ANDA BATES » : monté à cheval). Ils portaient un casque fermé qui les empêchait de voir leur rival. Ce casque était cependant ouvert sur le côté pour dégager les oreilles car les andabates se guidaient aux cris des spectateurs. Ils étaient introduits dans l'arène par deux portes opposées et cherchaient à s'atteindre à l'aveuglette.

(21) Aussi appelé SECUTOR parce qu'il est parfois armé d'une faux à lame courbe.

— **ESSEDAIRES** : Ils lançaient le javelot alors que les auriges les conduisaient sur des chars.

— **BESTIAIRES** : Ils étaient destinés à lutter contre les bêtes sauvages et à les immoler.

— **MANSUETARIII** : montreurs d'animaux rares, exhibitions d'ours, de chiens, combats de coqs ou de cailles armés d'éperons d'or ou d'argent mais aussi dompteurs d'animaux réputés indomptables..

— **CESARIENSES ou FISCALES** : entretenus aux frais de l'État, ils ne combattaient qu'en présence du prince, de l'Augusta ou d'un membre de la famille impériale.

— **AUCTORATI** : ces gladiateurs se louaient pour une certaine durée aux lanistes afin de gagner de l'argent (22).

— **PEGMATES (ou PEGMARES), PETAURISTAE** : criminels condamnés à mort que l'on faisait combattre sur des machines en charpentés (pegmata).

— **CATERVAIRES** : pris indistinctement dans toutes les sections ils se battaient par troupes. Ils étaient armés du PILUM, du RUMEX et de la TRAGULA. Les CATERVARII combattaient par légion usant des manœuvres de la stratégie romaine. Leurs troupes se formaient en CUNEUS, en ORBIS, en GLOBUS, elles se déployaient en FORTICES, en SERRA.

— **SUPPOSITII et TERTIARIII** étaient des gladiateurs de réserve prêts à remplacer les combattants défaillants.

— **POSTULATITII** : C'étaient des gladiateurs d'élite ayant eu le privilège de recevoir à plusieurs reprises le rudis des vainqueurs ; ils étaient réclamés par les spectateurs en cas de mauvaise représentation.

— **Les MATUTINII** étaient les combattants du matin ; les **MERIDIANII**, ceux de l'après-midi.

P. MARION
(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE (voir bulletin n° 21, page 16) :

- **Mars et Jupiter** (Fernand Benoit) ;

- **Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité** (Léon Homo) ;

- **Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art** (Albert Grenier) ;

La vie quotidienne à Rome (Gérôme Carcopino) ;

La vie quotidienne en Gaule (Paul-Marie Duval)

La cité antique de Pompeï (Jules Monod).

(22) Leur salaire était l'AUCTORAMENTUM.

Promenade au temps passé

(suite)

Depuis que par des barrages sacrilèges, les exigences industrielles et polluantes ont voulu dompter les colères du Rhône, c'est près d'un fleuve déshonoré qu'aujourd'hui nous sonnons le ralliement. Mais...

« Jours
Courts,
Soirs
Noirs,
Grand
Vent,
Gros
Flots,

Trois
Mois,
Où
Tout
Est
Laid. »

Déjà l'hiver tel que le peint Louis Mège qui légua tant d'intéressants documents à notre bibliothèque municipale.

Avec un tel prélude, aurez-vous, chers amis, le courage de reprendre à nouveau dans nos rues nos déjà si longues promenades ?

Engageons-nous donc dans la rue des Matelots. Ils étaient nombreux dans notre cité... en 1804 encore, 1300 inscrits sur les bateaux et dans les chantiers... en 1813, malgré le blocus de nos côtes par la flotte anglaise, 78 bateaux en mer... en 1853, l'architecte Nalis dénombre 60 bâtiments de mer dits allèges et 20 autres nommés tartanes... En 1843, Arles était encore le point d'attache de 134 navires à voiles et 34 à vapeur et sur eux, que de capitaines marins, de courageux sauveteurs dont les vieux Roquetiers conservent la mémoire, et dont ils aimeraient lire les noms sur les murs de notre Vieux Bourg. Mais il faut savoir parfois se contenter du minimum, et la rue des Matelots évoque au moins le souvenir de cette importante corporation.

Au temps de la Révolution déjà, c'était la « carriéro de l'ase ». Était-ce en souvenir de cet âne sur lequel en cette période troublée, nos courageux patriotes promenaient et souvent dans le plus simple appareil, des hommes et des femmes dont le crime était de rester fidèles à la Monarchie ?

Mais rentrons bien vite cet âne dans son écurie qui s'ouvrirait, croyons-nous, au fond de l'impasse dite « Bras de Magne » et arrivons à la rue Taquin qui, de la rue Génive gagnait jadis la porte de la Roquette qu'on appelait aussi porte des Clarisses car, le premier monastère de ces religieuses était au XIII^e siècle devant les remparts de l'ouest. Comme c'était alors l'habitude, cette rue, en 1683, prit le nom de monsieur Cat, le plus notable de ses habitants. Naturellement, les plaisantins de l'époque se livrèrent bien vite aux faciles jeux de mots que tous les chroniqueurs vous racontent et qu'inspiraient peut-

être les complaisantes faveurs de quelques Roquetières. Mais en 1777 on inversa les syllabes, et la rue de Monsieur Cat devint plus honorablement la rue Taquin.

Plutôt que ces facéties, nous préférons évoquer le grand reposoir qu'y dressait le 2 août de chaque année la corporation des pêcheurs pour la fête de Saint-Pierre, leur patron. La procession qui partait de l'église Saint-Laurent, siège de leur confrérie, longeait les quais du Rhône et par la rue Génive arrivait à cet autel abondamment décoré de cierges et de fleurs, puis par la rue de la Roquette, gagnait devant le couvent des Grands Augustins – aujourd'hui Saint-Césaire – l'église des Pénitents Blancs pour y recevoir la bénédiction du Saint Sacrement.

C'est dans l'église Saint-Césaire que se trouve aujourd'hui, dans la deuxième chapelle de droite, le tableau qui servait autrefois de retable à l'autel de leur confrérie, et qui nous montre le port d'Arles au XVII^e siècle.

Mais, continuant notre promenade, regagnons la rue Taquin pour nous engager dans la rue Savérien. Elle portait autrefois le nom de Saint-Nicolas dont la statue est heureusement conservée dans la niche qui décore son angle ; puis, quand vint la Révolution, les saints n'étant plus de mode, elle devint « Nicolas » tout court avant de prendre en 1902 le nom d'Alexandre Savérien qu'on ne peut pas omettre quand on parle de la marine d'Arles. Cependant, n'ajouterons-nous que peu de chose à ce que nous vous en avons déjà dit dans une précédente causerie.

En 1650, alors que les arènes étaient remplies d'habitations diverses et même de couvents, les Savérien y possédaient une maison adossée à la tour du couchant et confrontant au levant l'église de Saint-Michel-de-l'Escale. Elle se trouvait donc en face l'actuel hôtel de Luppé, jadis maison Renaissance de l'ancienne famille de Romieu.

Est-ce là qu'en 1720 naquit Alexandre, ou dans la maison de la rue Saint-Nicolas que, déjà, y possédait son père ? Quoiqu'en disent certains, il n'était pas à cette époque de ségrégation sociale et, bien que de famille modeste, le jeune Alexandre fit chez les Jésuites d'Arles de fortes études. Studieux et positif, son caractère le disposait aux sciences et en 1742, à peine âgé de 22 ans, il est à Toulon, professeur ingénieur de la Marine. Il écrit de nombreux ouvrages sur la navigation, la philosophie et les philosophes, l'astronomie et les sciences et fonde à Brest, l'Académie de Marine. Mais son désintéressement ne l'enrichit pas et pendant la Révolution il se réfugie à Nanterre où il meurt sans fortune en 1805.

C'est de cet Arlésien trop peu connu que nous nous devons de vous parler encore avant de passer à la rue de l'Observatoire dont le nom remplace heureusement celui de l'Écorchoir ou – destret di biou – qu'elle portait jadis et qui, avec la rue des Bœufs, maintenant Arago, conduisait aux abattoirs de la ville. Ils

semblent avoir occupé autrefois l'emplacement de l'école de la Roquette aujourd'hui en sommeil et s'étendaient jusqu'à la tour dite aussi de l'Écorchoir. Elle abrite maintenant le service de l'Assainissement. Construite en 1472 pour mieux surveiller le Rhône, elle fortifiait le rempart de l'ouest et protégeait la ville contre la remontée des Aragonais ou Caraques, du nom de leurs barques sur lesquelles le droit de prise donnait de substantiels avantages au capitaine et à la garnison de la tour qu'on appelait aussi tour du Balouard ou tour du Lion.

Arago et l'Observatoire ont-ils quelque chose à faire dans notre cité alors qu'à côté de la rue Bénézet, capitaine marin, nous aimerions lire, entre bien d'autres, les noms de Jacques Luchard qui se distingua pendant l'inondation de 1840, et d'Henri Cavaillon qui, en pleine nuit, pour éviter l'incendie général du port, conduisit au milieu du Rhône sa tartane chargée de fourrage en flammes.

Mais il est des feux plus difficiles à éteindre et la rue Bibion nous rappelle ceux qu'allumaient les charmes de la séduisante Alphante. À la Roquette, la valeur n'attend pas le nombre des années, et, bien qu'âgée de vingt-trois ans à peine et déjà veuve de Michel de Perrin – Perrin de Jonquière – Alphante Bibion, fille de Jean, bourgeois, et de Jacomette Senebier, avait des complaisances pour Gouin, peut-être un sien cousin puisque nous l'avons dit, les Gouin Senebier, riches marchands, avaient déjà donné leur nom au courtieu et à la rue Fourniety. Mais souvent femme varie et notre coquette ne résiste pas longtemps aux compliments de Saint-Ange, gentilhomme tarasconnais, si bien qu'elle interdit sa maison à Gouin qui décide de la tuer... de se tuer ensuite... Il les rencontre tous les deux, la poignarde à mort et blesse grièvement Saint-Ange. Blessé lui-même, il court s'enfermer chez lui tandis qu'on transporte Saint-Ange rue Croix Rouge chez son cousin Porcellet de Maillane, seigneur de Fos. Comme souvent dans les histoires, les deux rivaux se remettent de leurs blessures, Gouin quitte la France pour la Suisse, la belle Alphante est vite oubliée, et son nom de Bibion reste seul attaché à cette rue qui nous ramène au Planet de Boussicaud.

Sur notre droite, la boulangerie de monsieur Guise retient notre attention. Bien sûr sa façade n'a rien de remarquable, mais au premier étage les gracieuses sculptures de sa cheminée, tête de femme, grand vase de fleurs, et les très intéressants plafonds à la française qui ont providentiellement conservé leur peinture d'origine révèlent un passé très honorable. Serait-ce la demeure des Bibion ou des Boussicaud ? Au temps de la dernière guerre, quand le charbon était rare, on allait y chercher avec le pain des petits sacs de charbonille que vendait aux ménagères madame Féraud, mère du grand couturier maintenant parisien que toute nos lectrices connaissent bien.

Mais continuant notre promenade traversons le Planet de Boussicaud pour suivre la rue de la Roquette jadis des Grands

Augustins. À gauche, la grande maison que nous rencontrons était autrefois l'hôtel des seigneurs d'Icard Pérignan que seuls nous rappellent plusieurs vastes domaines de notre terroir.

Vers la fin du XVIII^e siècle, elle était le « Grand Bureau de Tabac », industrie très prospère dans notre ville car, bien avant Nicot, un de nos archevêques, Sylve de Sainte-Croix, 1573-1598, avait importé cette plante d'Espagne. Nous ne pensons pas qu'on la cultivait dans les coussouls de Crau ou les « salans » de Camargue, mais c'était pour notre port un avantageux commerce.

En 1782, les ballots de ces précieuses feuilles étaient si imprudemment entassés dans les greniers vétustes de cette grande maison que, le 16 juillet, le plancher s'écroula sur la cinquantaine d'ouvriers et ouvrières occupés à moudre le tabac car, à cette époque on ne connaissait que la « prise » ou la « chique ». Ce tragique accident aurait pu faire bien des victimes sans la courageuse intervention du Frère Ange, religieux Grand Carme, bientôt suivi des marins du port. On déplora cependant la mort de quatre hommes, d'une jeune fille et de nombreux blessés. Puis, fermé pendant les désordres révolutionnaires il fut transféré à Marseille par la grande pieuvre centralisatrice, privant notre ville d'une industrie qui devenait chaque jour plus prospère. En 1803, un courageux Arlésien essaya bien d'établir aux Mouleyres un « moulin à tabac », manière plus perfectionnée de présenter à la consommation cette dangereuse plante qui attire aujourd'hui les foudres de Mme Veil. Mais à cette époque déjà, comment lutter contre la fabrication industrielle ? Et seule aujourd'hui, près du chemin de fer, le nom d'une rue évoque cet éphémère moulin à tabac.

Ces réflexions nous ont entraînés bien loin de l'ancien hôtel d'Icard Pérignan et de la rue naguère du Grand Bureau de Tabac qui, depuis une soixantaine d'années inscrit au palmarès de notre ville encore un parachuté de l'étranger, puisque né à Nantes d'un père normand, Waldeck-Rousseau mourut à Corbeil. Ministre de l'Intérieur il se recommanda sans doute à nos anciens édiles par la loi qu'il fit voter contre la liberté des congrégations religieuses, au nom de la fraternelle égalité des citoyens.

Mais laissons Waldeck-Rousseau dans ses fumées politiques souvent aussi nocives que celles du tabac, et pour ne pas prolonger notre promenade ne nous arrêtons pas aux maisons d'ailleurs sans histoire qui nous conduisent à la rue Théophile-Rives.

Elle rappelle le nom d'un honnête tailleur dont l'atelier s'ouvrait sur la rue de la Roquette. Né d'une vieille famille arlésienne et radical intègre, il professait des idées avancées pour l'époque mais qui nous paraîtraient bien roses aujourd'hui. Une grande partie des maisons qui bordaient cette rue vient de disparaître et la chapelle du Saint-Sacrement elle-même n'a pas survécu aux pics des démolisseurs.

Dès 1532, à l'ouest de l'église Saint-Césaire, elle avait été construite par les Pénitents blancs, l'une des quatre confréries d'hommes qui, sans être liés par des vœux, se dévouaient aux œuvres charitables, aux soins des malades et surtout dans les époques d'épidémies ensevelissaient les morts. Elles étaient chacune sous le patronage d'une congrégation monastique et, unis par les mêmes sentiments, se distinguaient par les couleurs de leurs cagoules. Les Pénitents bleus se réunissaient chez les Dominicains. Leur chapelle au midi du couvent fut démolie quand on construisit la première station d'épuration des eaux du Rhône, aujourd'hui, Aide Sociale. Mais alors qu'étaient les vestiges, voûtes et vitrail, que nous avons vus dans la maison du commandant Imbert, détruite pour établir sur la rue Neuve les dépendances de la Banque de France ? Les Gris près des arènes dans le couvent des Cordeliers, les Noirs chez les pères Grands Carmes dont le monastère longeait au midi une partie de la rue de la République, et chez les Grands Augustins, les Pénitents blancs dont après bien des meurtrissures la chapelle vient de mourir.

Déjà en 1724, il avait été nécessaire de changer sa cloche qui, posée le 5 mars, se fêla le 18 juin. Puis, au XVIII^e siècle, sous l'influence grandissante des pseudo philosophes, l'esprit religieux s'affaiblit et la peur aidant, la chapelle du Saint-Sacrement ne sert plus guère qu'aux assemblées révolutionnaires qui, sadiquement, remplacent par des orgies les cérémonies du culte. On y voit aussi les réunions du Comité des Sabres dont l'appellation se passe de commentaires.

En l'an 8, saisie par le Directoire, elle est vendue aux enchères à plusieurs acquéreurs dont le plus important, Babaudy, la revend dès 1819 à cette même confrérie des Pénitents blancs nouvellement reconstituée, qui la restaure. On y remet une cloche, et pour surmonter l'autel, peut-être celui encore de 1735, la confrérie des pêcheurs prête le tableau de Notre-Dame du Bon Voyage, mais il n'est plus question du beau retable sculpté par Nicolas Misancel. Puis, les anciens Pénitents ont presque tous disparu, les circonstances de la vie ne sont plus les mêmes et quand, au milieu du siècle dernier, sur le terrain que donne la famille Jean on construit l'église de Raphèle, MM. Arnaud et Mège, derniers membres de cette confrérie remettent à M. Marroc, son premier curé, tous les ornements et objets du culte de leur chapelle.

Et puisque nous venons de citer la famille de ces généreux donateurs, il nous est agréable d'évoquer le souvenir de l'un de ses membres, Victor Jean, qui, avec une si aimable complaisance et tant d'efficacité, a toujours défendu à la Chambre des Députés les intérêts de notre ville.

Nous avons dit que la chapelle des Pénitents Blancs était dans le couvent des Grands Augustins, peut-être l'un des plus anciens

de notre cité car, certains auteurs croient y voir le monastère fondé par saint Aurélien vers 548. Mais en l'absence de tous documents sûrs, contentons-nous du XIII^e siècle puisque en 1279, on y trouve les moines Augustins, et qu'en 1388, Jacques de Reillane, leur prieur, fait déjà rebâtir leur église. En 1451, on en construit le chevet puis à mesure que le couvent prend de l'importance, en 1492 et 1511, on l'agrandit de deux nouvelles travées. Endommagée peu après par un incendie on la restaure, c'est l'église Saint-Césaire que vous voyez aujourd'hui.

Dans sa première chapelle, en sortant de la sacristie, elle conserve la sépulture de la pieuse Isabelet que la vénération des Arlésiens canonise. Elle était fille d'un capitaine marin, Roux, dont la maison sur le quai est celle, croyons-nous, de M. Marion.

Plus anciennement, un Grand Prieur de Saint-Gilles de l'Ordre de Malte, Honoré de Quiqueran, avait choisi cette église pour y dormir son dernier sommeil alors que le tombeau de sa famille était dans celle des Dominicains près du Rhône. Mais la discipline de l'Ordre ne permettant pas que, sauf le hasard des guerres, les Chevaliers soient inhumés hors de ses bâtiments réguliers, c'est au Grand Prieuré que repose Honoré de Quiqueran, et dans l'église Saint-Césaire, deuxième chapelle de gauche, le mausolée surmonté de ses armes ne sera jamais qu'un cénotaphe.

Oserons-nous parler encore de l'époque révolutionnaire ? En 1791, les ordres religieux sont proscrits, les Grands Augustins dispersés, leur église dépouillée de sa cloche et de ses ornements. Les pieuses réunions de prières y sont remplacées par les tumultueuses assemblées des Roquettières et les chants sacrés par la « Carmagnole » et le « Ça ira ». La citoyenne Philippeau, gouvernante de Guibert, curé constitutionnel de l'église Sainte-Croix, y organise le « Club des Femmes » dont l'animatrice, la citoyenne Boymau aussi enragée que son maître, est la servante d'Antonelle aîné.

Ce seigneur progressiste habitait le grand hôtel que nous gagnons par la rue Saint-Césaire, autrefois des Pénitents-Blancs. Après lui, il passa dans la famille Perrin de Jonquières puis, vers le début de notre siècle, il fut acquis par M. Guien qui s'était enrichi dans les pêcheries de Terre-Neuve et, quand Mme Bissière dut quitter pour le rendre aux religieuses de Saint-Charles, l'ancien couvent de la place des Cordeliers, elle y transféra son pensionnat remplacé aujourd'hui par une annexe des hospices.

Mais revenons à l'irascible maître de la citoyenne Boymau. Comme M. de Mirabeau, marquis de Riquetti, M. d'Antonelle aîné, marquis de Tourblanque, s'était laissé séduire par les idées nouvelles et son originale et forte personnalité s'imposa vite aux

Arlésiens qui, le 18 avril 1790, le choisirent pour maire. Ils donnèrent même son nom à la rue du Cloître, alors « carriero di Capelan » et à la place du Marché maintenant de la République.

On apposa sur l'hôtel de ville – qui depuis en a vu bien d'autres – une plaque de marbre sur laquelle on lisait : « Place Antonelle, 13 mars 1791 l'an 3 de la Liberté ». Il y eut ce jour-là grandes réjouissances, illuminations, grand repas au couvent désaffecté des Minimes mais... on oublie de payer les ouvriers... Un mois après, le portefaix qui de la Roquette au Marché avait porté cette plaque disait devant le Club des Patriotes : « Tout ce qui se fait là dedans est bel et bon, mais j'aimerais mieux qu'on me payât mon salaire ».

Laissons à des historiens plus qualifiés que nous la difficile tâche de suivre notre maire dans la fluctuation de ses sentiments et retrouvons-le à la fin de sa vie, presque seul et désabusé dans sa maison de la rue des Grands-Augustins. C'est le 25 novembre 1817, il est malade, il va mourir... Sa servante la citoyenne Boymau s'affole, se précipite à la fenêtre pour appeler du secours... mais son maître qui sent déjà venir la fin d'une vie si mouvementée a plus besoin de paix que de cris et trouve assez de forces et d'énergie pour lui donner un dernier ordre... « Tais-toi, gueularde... » puis, le grand silence. Pierre Antoine d'Antonelle, marquis de Tourblanque, est mort.

VAILHEN-REMACLE (à suivre).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COTISATIONS 1977.

L'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu le samedi 15 janvier 1977, salle Henri-Comte, à 17 h 30. Nous vous demandons d'y venir nombreux.

Nous souhaitons que les abonnements soient rapidement renouvelés (notamment à l'issue de cette réunion, si possible) d'autant plus que le montant de cet abonnement est maintenu à 15 F pour la nouvelle année afin de tenir compte de ce que nombreux sont nos adhérents à revenus modestes.

À l'avance merci.

Le bureau.

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - III

Du Royaume d'Arles à l'Union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
Neuvième siècle (suite et fin)	Chapitre I. — Les vicissitudes du royaume d'Arles
879	<p>15 octobre : concile de Mantaille en Viennois (entre Vienne et Valence). En présence de 21 évêques de Provence, du Lyonnais et du Viennois ainsi que des grands de ces provinces. BOSON est couronné roi de Provence, Bourgogne et Arles, par l'archevêque d'Arles ROSTANG, primat des Gaules.</p> <p>BOSON jure de protéger l'Église et reçoit le serment de fidélité des assistants.</p> <hr/> <p>Ainsi était reconstitué l'éphémère royaume de CHARLES DE PROVENCE auquel BOSON avait ajouté le comté d'Autun.</p> <p>Cependant, il semble que la province d'Embrun ait fait sécession pour une raison non connue. La décision du concile de Mantaille ne reçoit pas l'accord du pape en raison de ses liens avec la dynastie des Carolingiens.</p> <p>Ces derniers prennent mal l'affaire et se liguent contre BOSON qu'ils poursuivent dans le Diois où il s'est retranché. Cette expédition n'aboutit pas.</p>
882	<p>L'empereur CHARLES LE GROS, LOUIS DE BAVIÈRE et CARLOMAN, roi de France, partent à nouveau en guerre contre BOSON qui fait figure d'usurpateur d'une partie du royaume de France, s'emparent de Vienne où ils retiennent prisonnières la femme et la fille de BOSON. Ce dernier réussit à leur échapper et à se réfugier dans les montagnes du Vivarais.</p>

<p style="text-align: center;">ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE ET événements très importants extérieurs à l'Europe</p>	<p style="text-align: center;">Monuments Arts et Littérature</p>
<p>879. - Mort de LOUIS II LE BÈGUE, au moment où il se mettait en route pour réprimer une révolte de BERNARD, duc de Septimanie. LOUIS III lui succède sur le trône de France, après avoir abandonné une partie de la Lorraine à LOUIS le Germanique et partagé ses États avec son frère CARLOMAN, à qui il donne l'Aquitaine et la Bourgogne.</p>	<p>L'architecture religieuse byzantine est très riche à cette époque (basiliques et églises comportant un ensemble de bâtiments cubiques à voûtes et coupoles dont la centrale domine les autres).</p> <p>Riches décorations intérieures, notamment fresques et mosaïques dont les plus belles sont à Sainte-Sophie de Constantinople.</p>
<p>Cette époque marque le commencement de la décadence de l'empire musulman par l'apparition de dynasties indépendantes dans les pays frontaliers et de luttes intestines.</p>	<p>Riches enluminures des manuscrits byzantins dont le chef-d'œuvre est le rouleau dit « de Josué » conservé au Vatican.</p>
<p>880. - Les Normands pillent Cambrai.</p> <p>881. - Victoire de LOUIS III sur les Normands à Saulcourt en Vimeu.</p> <p>882. - Les Normands pillent Reims, Soissons, Cologne, Aix-la-Chapelle et Trèves.</p>	<p>881. — Parution du premier document littéraire en langue française : la Cantilène de Sainte EULALIE (martyre des persécutions de Dioclétien).</p>
<p>Mort de LOUIS III. CARLOMAN, son frère recueille sa succession.</p>	
<p>CHARLES, fils de LOUIS le Germanique (et qui deviendra roi de France) est couronné empereur d'Allemagne et d'Italie, par le pape JEAN VIII, qui sera assassiné dans le courant de l'année.</p>	
<p>884. - Mort de CARLOMAN. Son frère CHARLES, empereur d'Allemagne et d'Italie, lui succède à la tête de ses États et de ceux de son frère LOUIS III.</p>	<p>Constantinople possède à cette époque une célèbre bibliothèque embrassant tous les domaines de la connaissance. Elle fut l'œuvre du patriarche PHOTIOS.</p>

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
	<p>L'archevêque d'Arles ROSTANG qui avait reçu le pallium des mains du pape JEAN VIII en 878 fait reconstruire le monastère et restaurer le tombeau de saint Césaire, détruit par les Sarrasins.</p> <p>Il reçoit l'aide de BOSON qui fait don à l'église d'Arles de trois grandes métairies dont celle de Vaison.</p>
887	<p>11 janvier : mort de BOSON dont le tombeau se trouve dans l'église Saint-Maurice à Vienne. Sa femme ERMENGARDE se maintient en Provence qu'elle administre en qualité de tutrice de son fils LOUIS, dont elle a fait reconnaître les droits par CHARLES LE GROS.</p> <p>Le comte THIBAULT envoyé par ERMENGARDE à Arles reçoit le serment de fidélité des seigneurs provençaux.</p>
889	<p>Visite du pape ÉTIENNE V à Arles.</p>
890	<p>Les Musulmans reviennent en Provence, s'installent à demeure à LAGARDE-FREINET près de Saint-Tropez, où ils restent près de 80 ans malgré des opérations montées par les Byzantins et les rois de Provence. De là, ils lancent des raids sur toute la Provence et jusqu'au Rhin.</p> <hr/> <p>ERMENGARDE fait proclamer son fils LOUIS roi, à Valence, avec l'accord du pape auprès de qui était intervenu l'archevêque de Vienne BERNOIN. Elle gouvernera en son nom jusqu'à sa mort.</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

885 CHARLES III dit LE GROS est couronné roi de France. Il restaure pour quelques années et pour la dernière fois l'unité de l'Empire de CHARLEMAGNE, à l'exception du sud de la Bourgondie.

Plus de mille barques normandes remontent la Seine jusqu'à Paris défendue par le comte EUDES.

Le royaume de France, connaît alors une crise grave. La Provence, l'Aquitaine, la Bourgogne, la Normandie et la Flandre échappent au pouvoir central.

887. - Devant l'incapacité de CHARLES à défendre l'Empire contre les Normands, les Sarrasins et les Slaves, les Grands d'Allemagne se soulèvent et le déposent au profit de son neveu ARNULF de Carinthie, fils naturel de CARLOMAN.

888. - Mort de CHARLES LE GROS.
EUDES vainqueur des Normands est proclamé roi, mais en fait ne régnera que sur le Nord de la France (entre Saône et Somme). Il n'appartient pas à la lignée royale et de ce fait, ne pourra s'imposer au reste du royaume.

Sous l'influence de l'Islam, les arts décoratifs byzantins connaissent une remarquable renommée : travaux d'orfèvrerie avec inclusion d'émail selon la technique cloisonnée pratiquée à l'aide de pierres précieuses ou de perles (couronnes, calices, couvertures de manuscrits)

ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN

Datation

Cette assemblée de Valence à laquelle assistait l'archevêque d'Arles ROSTANG fut la dernière assemblée conciliaire à jouer un rôle politique en Provence pour plusieurs décennies.

Le royaume de LOUIS BOSON comprend les territoires rassemblés par son père, moins le comté d'Autun et Besançon, soit : les duchés de Lyon et de Vienne, la Maurienne et la Tarentaise, plus le diocèse de Belley et au-delà du Rhône, Viviers, Uzès, enfin au sud, la Provence.

896

Mort d'ERMENGARDE, mère de LOUIS BOSON.

LOUIS BOSON, petit-fils par sa mère de l'empereur d'Italie LOUIS II, arrière-petit-fils de l'empereur LOTHAIRE, descendant direct de LOUIS I^{er} et de CHARLEMAGNE, et fils adoptif de CHARLES LE GROS, était un vrai Carolingien et pouvait prétendre à la couronne impériale.

Il allait donc tout naturellement intervenir en Italie.

Le IX^e siècle a vu le déclin d'Arles et de Marseille dû au désintéressement des Carolingiens pour la Méditerranée. Depuis les Mérovingiens, l'Empire Franc tourne ses ambitions uniquement vers le continent sans la moindre tentative d'une politique maritime.

La vie économique de nos régions axée depuis l'Antiquité sur l'outre-mer a d'autant plus périclité que la marine byzantine a disparu en Méditerranée, remplacée par les flottes musulmanes.

Les ports provençaux et languedociens sont peu à peu désertés et les rivages exposés aux incursions des Sarrasins.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

891. - Victoire décisive d'ARNULF sur les Normands à Louvain.

893. - Fils posthume de LOUIS II LE BÈGUE, CHARLES LE SIMPLE est couronné roi à Reims et entre en conflit avec EUDES.

896. - Victoire de CHARLES LE SIMPLE sur les Normands.

ARNULF occupe l'Italie et se fait proclamer empereur. Il établit ainsi sa suzeraineté sur le royaume occidental de France et sur la haute et basse Bourgondie.

898. - Mort d'EUDES qui reconnaît le pouvoir à CHARLES III le Simple.

899. - Mort d'ARNULF. Les rois de toutes les parties de l'Empire se rendent définitivement indépendants.

Fin de l'unité créée par CHARLEMAGNE dont l'Empire va donner naissance aux États de France, Bourgogne, Lorraine et aux multiples principautés italiennes.

Le IX^e siècle en France, consacre également la naissance de la féodalité, en raison de l'impuissance des Carolingiens à faire respecter le pouvoir royal. Les populations victimes des invasions se mettent sous la protection des seigneurs locaux dont les châteaux forts vont leur servir de refuge.

En Orient, le schisme se dessine avec l'exil du patriarche de Constantinople IGNACE, décidé par l'empereur MICHEL et son remplacement par PHOTIOS que le pape NICOLAS refuse de reconnaître.

Le fossé se creuse entre Rome et l'Église d'Orient.

Les côtes orientales de l'Afrique, les Comores et Madagascar sont islamisées par des trafiquants musulmans venus du Golfe persique.

M. BAILLY (à suivre).

Au cours de ce siècle sont composées les premières épopées populaires en langue française que répandent les ménestrels et dont les thèmes seront repris dans les chansons de geste du XII^e siècle.

899. — Le roi d'Espagne Alphonse III fait bâtir la basilique de Santiago de Compostelle, sur les reliques de saint Jacques retrouvées en 840.

Une tribu scandinave, les VAREGUES, conduite par RURIK fonde les villes de Novgorod et Kiev considérées comme les fondations de l'empire russe.

Arles à l'heure romaine

L'époque romaine est, sans conteste, celle au cours de laquelle Arles a connu sa plus grande gloire.

Jusqu'ici cette tranche fascinante de l'histoire de notre Cité ne pouvait être appréhendée qu'à travers certains ouvrages qui traitent, en général, de l'histoire de la Provence. Certes, l'Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Arles de M. Denoble-Lalauzière, paru en 1808, est le bréviaire de référence en la matière, mais il est incontestable que par certains côtés cet ouvrage a bien vieilli et que sa rédaction peut paraître parfois, au lecteur non averti, un peu hermétique.

Il nous a donc semblé qu'il pourrait être profitable à nos adhérents et, bien sûr, aux touristes de plus en plus nombreux qui visitent notre Ville, de mettre à leur disposition un résumé historique retraçant le plus fidèlement possible les événements qui marquèrent la vie de notre Cité de 46 avant J.-C. à l'an 476 de notre ère, qui correspond à l'extinction de l'influence romaine dans notre Pays.

Cet ouvrage se présente sous la forme d'un dépliant (un seul feuillet dans une chemise cartonnée de format 17 x 24 cm). Sa lecture est à la portée de tous et pratique, ce qui plaira, nous le pensons, à tous ceux que passionne le glorieux passé de notre chère Cité.

Nous en devons le texte et la présentation à notre vice-président, M. Bailly et le plan de la ville romaine à M. Pierre Marion.

On peut se le procurer au siège de notre association : Maison Pablo Neruda, les samedis après-midi, au prix de 6 F.

Le bureau.

COTISATIONS 1976.

Nous exprimons nos sincères remerciements aux très généreux donateurs dont les noms suivent : MM. Epifanic, Hans, Sassi, Orosco, Vigliani, Waton-Chabert, Cartier, Plenet ; les docteurs Pascal et Cérésola ; Mmes Levy et Plenet.

Par ailleurs, nombreux sont les adhérents qui ont tenu à verser plus que le montant normal de la cotisation annuelle. Leur liste serait trop longue à publier ici. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés. La somme de ces multiples apports complémentaires contribue grandement à soutenir notre faible trésorerie.

Le bureau.

Quand je mourrai...

Ami, quand vous verrez se fermer mes paupières
Et la Mort, lentement, engourdir mon corps las,
Ce sera par un soir de décembre, et le glas
Se feutlera de neige aux pentes familières.

Si donc avez encor pour moi douceurs dernières
Et le tendre souci de bercer mon trépas
Épargnez-moi l'hiver ! Car je ne pourrai pas
M'endormir à jamais dans vos froids cimetières.

Mais au beau « País d'Arle » emmenez mon cercueil,
Et là-bas, de mon front, écarterez le linceul.
Alors, rouvrant les yeux d'un mouvement infime

Je verrai le soleil sur les clochers romans,
Le soleil triomphant qui baigne Saint-Trophime
Et réchauffe les Morts, au long des Alyscamps !

Hélène RIVIÈRE

(Poèmes pour une Ombre - 1952)

Sommaire des bulletins de l'année 1976

	N°	Pages
— Éditoriaux	20 à 23	1
— Promenade au temps passé	20	2
— Promenade au temps passé	21	2
— Promenade au temps passé	23	13
— Réflexions sur la topographie arlésienne	20	7
— Le Docteur Pomme	20	11
— Li Cresenço populari	20	15
— L'Amphithéâtre d'Arles	21	9
— L'Amphithéâtre d'Arles	22	5
— L'Amphithéâtre d'Arles	23	2
— Chateaubriand et la Provence	21	22
— Léo Leléé, peintre des Arlésiennes	22	14
— Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	20	19
— Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	21	17
— Livres nouveaux	22	13
— L'ancien pont de Lunel à Arles (poésie)	20	9
— Arles (poésie)	21	7
— Quand je mourrai (poésie)	23	27
— Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence		
Titre II - De la conquête romaine au royaume d'Arles		
Chapitre III - Le temps des Barbares, le temps des malheurs		
IX ^e siècle (suite)	20	20
IX ^e Siècle (suite)	21	18
IX ^e siècle (suite)	22	18
Titre III - Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France		
Chapitre I - Les vicissitudes du royaume d'Arles		
IX ^e siècle (suite et fin)	23	20

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING

BUREAU :

Président	M. René VENTURE
Vice-président	M. Maurice BAILLY
Secrétaire générale	Madame NERI
Secrétaire adjoint	M. Jean-François CHAUVET
Trésorier	M. François POTTIER
Trésorier adjoint	Mademoiselle CHALLAYE
Archiviste :	M. René GARAGNON

BULLETIN Équipe de rédaction MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN 15 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille



Dépôt légal 1^{er} trimestre 1976 Imp. l'Homme de Bronze, Arles

Directeur de la publication : M. Venture